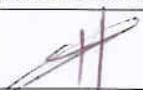
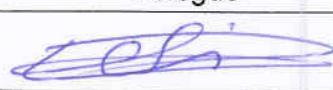


| Version du document | Nature de la modification | Date |
|---------------------|---------------------------|-----------------|
| 1 | Création | 18 février 2014 |
| | | |
| | | |

| | REDACTION | APPROBATION |
|----------|---|--|
| Nom | Claude METENIER | Dominique BERNIER |
| Fonction | Responsable Qualité | Délégué |
| Visa |  |  |

1 - OBJET

Le présent protocole a pour objet de définir comment tout le personnel de l'Association doit agir en cas de grippe ou de maladies respiratoires contagieuses en :

- protégeant le mieux possible toute personne vulnérable des risques engendrés par la grippe ou maladie respiratoire contagieuse
- mettant en place les actions et conseils pour limiter le danger lié à la grippe ou maladie respiratoire contagieuse.

2 - RESPONSABILITES

Les responsables de service, les responsables de secteur et les infirmiers coordinateurs sont responsables de l'application de ce protocole par tout le personnel de l'Association.

3 - DESTINATAIRES

Tout le personnel d'encadrement, administratif, d'intervention des services d'aide et de soins à domicile (responsables de service, administratifs, responsables de secteur, infirmiers coordinateurs, aides à domicile, aides-soignants).

4 – MESURES INDIVIDUELLES D’HYGIENE

Des mesures individuelles d'hygiène peuvent contribuer à ralentir la propagation de la grippe et des maladies respiratoires contagieuses. L'hygiène des mains (lavage des mains) et l'hygiène respiratoire (lorsqu'une personne tousse ou éternue) devront être appliquées rigoureusement.

- Mouchage, éternuements, expectoration, toux

Les virus se transmettent principalement par voie aérienne, notamment par les gouttelettes respiratoires (postillons, éternuement, toux), mais ils peuvent se déposer sur les

mains des malades et sur des surfaces (objets, meubles, vêtements,...). Il est donc impératif de respecter les règles d'hygiène de base des voies respiratoires :

- se couvrir la bouche chaque fois que l'on tousse (mouchoirs en papier à usage unique, pli du coude)
- se couvrir le nez et la bouche chaque fois que l'on éternue (tousser dans le pli du coude)
- se moucher avec des mouchoirs en papier à usage unique, jetés dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle
- ne cracher que dans un mouchoir en papier à usage unique, jeté dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle.

➤ Se laver régulièrement les mains

Il faut se laver les mains au savon, de préférence liquide (vendu dans le commerce) ou avec des produits hydro-alcooliques durant au moins 30 secondes et se sécher les mains avec une serviette personnelle ou jetable.

Ce geste doit être fait soigneusement et répété très souvent dans la journée.

✓ se laver systématiquement les mains :

- en arrivant et en repartant du domicile des usagers
- après être allé aux toilettes, s'être mouché ou avoir toussé, éternué, craché
- avant de manger

✓ Méthode pour bien se laver les mains

La méthode est importante. Le savon seul ne suffit pas à éliminer les germes. C'est la combinaison du savonnage, frottement, rinçage et séchage qui permet de se débarrasser des germes.

Comment se laver les mains



➤ Mettre un masque

- ✓ Type de masque : le masque anti-projections dit « masque chirurgical » est destiné à éviter la projection, par le porteur, de sécrétions des voies aériennes supérieures ou de salive pouvant contenir des agents infectieux transmissibles par voie de gouttelettes ou par voie aérienne. Il est préconisé pour les salariés exposés au virus.
- ✓ Pose du masque

Pour être efficace, le masque doit :

- Etre correctement placé sur le visage, avec un ajustement de la barrette nasale. Notons que la protection sera moindre en cas de port d'une barbe, même courte, compte tenu d'une moindre étanchéité au visage
- Etre jeté après chaque utilisation et au maximum après chaque journée de travail
- Etre utilisé dans la limite de la date de péremption indiquée sur la notice
- Une fois qu'il est en place, ne pas manipuler le masque car il existe un risque de détérioration de celui-ci et de contamination des mains
- Se laver les mains avant la mise en place et après avoir enlevé le masque.



placez le masque sur votre visage et attachez-le



moulez le sur la racine du nez



abaissez le bas du masque sous le menton

5 – ENTRETIEN DES OBJET ET DES LOCAUX

➤ **Les objets**

A domicile, les objets habituels utilisés par le malade doivent subir un nettoyage rigoureux et régulier. Chaque membre de la famille doit disposer de son propre linge, notamment de serviettes de toilette et de sa propre brosse à dent. La vaisselle et le linge du malade peuvent être lavés en commun avec la vaisselle ou le linge du reste de la famille dans un lave-vaisselle ou un lave-linge à plus de 60°C.

➤ **Les locaux**

- ✓ Les surfaces de contact (poignées de porte, chasses d'eau, meubles, etc...) doivent être lavées à l'eau chaude et au savon ou avec des produits désinfectants

| | |
|--|--|
| AADCSA 20, Avenue Meunier 03000 MOULINS | PROTOCOLE Conduite à tenir en cas de grippe ou maladies respiratoires contagieuses Service administratif - Service AAD et SSIAD |
|--|--|

- ✓ Les sols lavables doivent être lavés avec des détergents
- ✓ Aérer régulièrement les locaux en ouvrant les fenêtres et les portes.

6 – DECHETS

Au domicile, les mouchoirs et les masques anti-projections usagés des malades doivent être placés dans des sacs en plastique munis d'un lien pour la fermeture.

Les déchets ainsi conditionnés peuvent être jetés dans la poubelle des ordures ménagères.

7 AUTRES PRECAUTIONS A PRENDRE

Eviter au maximum les contacts physiques entre personnes

- Réduire les possibilités de contacts physiques entre personnes
- Renoncer aux poignées de main, aux embrassades
- Eviter tout contact avec les vêtements lors du transfert ou déplacement des poubelles.